

Transitions vers une industrie économe en matières premières

Déclaration du groupe de la CFE-CGC

En se dotant d'une Stratégie nationale pour la transition écologique, la France a fait du développement durable une composante de l'action publique. La transition vers une industrie économe en matières premières en constitue un des piliers.

En tout premier lieu, la sécurisation de l'accès aux matières premières est, pour notre organisation, au cœur du redressement productif. Elle constitue un enjeu majeur de vulnérabilité économique. Rappelons que l'Union européenne juge déjà critique l'accessibilité à quatorze matières premières minérales.

L'économie circulaire, particulièrement le recyclage et la valorisation des déchets, doit permettre de garantir une partie des approvisionnements, de sécuriser les prix, de maîtriser les coûts, de réduire les impacts environnementaux et de faire émerger des nouvelles filières industrielles et, avec elles, des emplois qualifiés. Elle est donc facteur de compétitivité.

En parallèle, la CFE-CGC préconise la mise en œuvre de dispositions réglementaires et fiscales afin que l'économie circulaire imprègne davantage le tissu économique et industriel. Cette demande impose toutefois de mener au préalable des études d'impacts permettant d'évaluer les gains attendus et de prioriser les actions. L'écologie industrielle qui constitue un vrai levier de transition n'en est, en France, qu'au stade des balbutiements.

La CFE-CGC recommande que des actions ciblées puissent être engagées sous l'impulsion des pouvoirs publics par la mise en œuvre de démonstrateurs « écologie socio-industrielle » territoriaux dans le cadre de contrats de filières, associant des industriels et d'autres acteurs. Leur pilotage au travers des appels à manifestation d'intérêts nous semble adapté, tant pour la mutualisation des moyens que pour le nécessaire soutien financier aux initiatives d'innovation.

Si l'approche d'éco-conception est une bonne démarche, la CFE-CGC préconise toutefois d'y associer une dimension sociale et sociétale.

Nous proposons ainsi la création d'une plateforme « économie circulaire » ayant pour mission de sensibiliser et de faciliter l'accès des entreprises, particulièrement les PME, aux démarches, outils et pratiques, notamment en matière d'éco-socio-conception.

La réussite de la transition vers une industrie économe en matières premières passe par le développement et la systématisation de la formation, tant initiale que continue. Ces dernières doivent garantir de nouvelles qualifications et de nouveaux emplois dont on mesure déjà le besoin.

Enfin, l'information de tous les acteurs, de l'étudiant au consommateur, sur les nouveaux modèles économiques, est le socle sur lequel repose une grande partie de la réussite. Elle doit donc être massivement déployée.

La CFE-CGC est convaincue qu'économie circulaire, RSE, développement durable se conjuguent et convergent vers de nouveaux modèles alliant économie et environnement dont la pertinence et l'urgence ne sont plus à démontrer.

Nous soulignons et saluons le travail exhaustif du rapporteur.

La CFE-CGC a voté l'avis.